

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DE VASSIVIERE

(Haute-Vienne)

Délibération

L'an deux mil treize, le 10 janvier à 18 H 30, le Bureau de la Communauté de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni à la Mairie d'Eymoutiers.

Nombre de délégués en exercice : 17

Date de convocation du Bureau : 4 janvier 2013

Présents votants: PERDUCAT D., FAYEJ-P, PASQUET R., (**EYMOUTIERS**), BALLOT M., MOUTARDE N.(**PEYRAT-LE-CHATEAU**), LACOUTURIERE B. (**AUGNE**), SERRU D. (représente DUPONT M) , (**REMPNAT**), PERIGAUD C (**SAINT AMAND LE PETIT**), BUXERAUD H.(**SAINT ANNE SAINT PRIEST**), CHADELAUD M. (**SAINT JULIEN LE PETIT**), DOLLEY A. (**BUJALEUF**), GANE I. (**DOMPS**), BATAILLE J-L.(**NEDDE**)

Présents non votants : CLUZEL M.

Excusés: HANICOT J. , SERRU M-C

PETITE ENFANCE / Multi-accueil Piccolo / Projet d'agrandissement / maîtrise d'œuvre.

La Communauté de Communes et Mlle Sophie Bertrand Architecte avaient conclu un contrat de maîtrise d'œuvre le 14 mars 2011 sur la base de 43 500€ HT de travaux. Or, suite à la refonte totale du projet, notamment en intégrant désormais les contraintes sismiques, les problèmes liés à la fourniture des repas aux enfants et les normes accessibilité, le nouveau projet est désormais estimé à 251 000€ HT de travaux

Il convient donc d'annuler et remplacer le contrat du 14 mars 2011.

Mme BERTRAND a fait parvenir, une nouvelle proposition d'honoraires de maîtrise d'œuvre.

Cette proposition s'établit à 28 363,43 € HT, le détail figure en annexe de la délibération.

Après en voir délibéré, le Bureau Communautaire autorise le Président à signer le nouveau contrat de maîtrise d'œuvre qui annule et remplace le précédent, relatif à l'agrandissement du multi-accueil Piccolo de Peyrat-le-Château, avec l'architecte Sophie BERTRAND.

Pour copie conforme
Le 18 janvier 2013
Le Président